

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 81 (1930)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE.

### Cantons.

**St-Gall.** L'inspecteur forestier en chef de ce canton, M. *Graf*, a eu l'amabilité de nous rendre attentif à une inexactitude qui s'est glissée dans la note consacrée au canton de St-Gall, dans le cahier n° 6 du « Journal ». Elle provient d'une erreur contenue au rapport de gestion analysé.

La possibilité des forêts de la commune de *Mels* est, non de 1300 m<sup>3</sup>, mais de 2800<sup>3</sup>.

Voilà qui modifie singulièrement les commentaires dont nous avons cru bon d'accompagner l'énoncé du premier chiffre !

La situation est, en réalité, la suivante :

Etendue boisée totale : 1065 ha (étendue totale : 1437 ha).

Possibilité : 2800 m<sup>3</sup>, soit 2,63 m<sup>3</sup> par ha boisé.

Matériel sur pied total : 211.049 m<sup>3</sup> (déterminé par un comptage sur 73 % de l'étendue productive).

La possibilité en vigueur équivaldrait ainsi à 1,33 % du volume sur pied.

Voilà faite la rectification désirée qui s'imposait. Et puissent nos Confédérés de Mels être bien persuadés que nous n'avons mis aucune malice en présentant leurs forêts sous un jour aussi défavorable ! La faute en est au document officiel, dans lequel nous avons innocemment admis qu'on pouvait puiser en toute confiance. H. B.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Société forestière suisse. Forêts de mon pays.* Ouvrage dédié au peuple suisse et à la jeunesse. Un volume grand in-8° de 183 pages, illustré d'une planche en couleur et de 24 photographies. Editeur : Delachaux & Niestlé, à Neuchâtel. 1930. Prix : relié, 6 50 fr.; broché, 4 fr.

Ce n'est pas un livre comme les autres. Il ne traite pas. Il expose; il évoque; il fait réfléchir; il émeut parfois. Dans l'ensemble, c'est la note de la reconnaissance due par le peuple à son indispensable bienfaitrice, à son inséparable compagne : la forêt. Car il vient, ce livre, mieux que les autres, offrir au public les généreuses pensées qu'il doit avoir pour cette bienfaisante forêt qui recouvre près du tiers du sol national.

De plus, c'est une anthologie, la seule parue en Suisse dans ce domaine. Les meilleurs morceaux de nos plus éminents confrères y ont leur place. Le texte est heureusement entrecoupé de pages choisies des Theuriet, des Nesnay, des Rambert; d'autres auteurs, populaires en Suisse romande, complètent cet ensemble vraiment bien édifié et illustré d'une planche en couleur, hors texte, et de 24 photographies dans le texte.

Ainsi, tout en restant forte et heureusement inspiratrice pour le lecteur, la note est néanmoins agréablement variée dans cet ouvrage bien